

Amitié et Nature en assemblée générale

L'assemblée générale de l'association Amitié et Nature s'est tenue vendredi soir. Une bonne partie des 189 adhérents était présente, pour écouter le rapport moral et financier de l'association, ainsi que le rapport d'orientation 2019-2020.

Quelques modifications ont été apportés au règlement intérieur, sur le lieu du rendez-vous du covoiturage des randonneurs. Les activités de l'association sont maintenues. Deux randonnées sont organisées chaque semaine. Les sorties vélo continueront, tout comme les séjours à moindre coût (six en 2020). Les festivités du club, telles que la galette des rois, la fête du club et un rallye pédestre, auront toujours lieu, tandis que le partenariat avec le comité départemental de la randonnée pédestre sera prolongé, pour



Le comité directeur a été en partie renouvelé.

tous les balisages et l'expertise des sentiers. Le comité directeur a été en partie renouvelé, avec deux nouveaux entrants. Il compte désormais dix membres. Aussi, les nouveaux adhérents ont été enjoins d'encadrer les randonnées. Chacun pourra suivre la formation du CDRP, pour les animer.

Le club ayant une moyenne d'âge un peu élevée, il est aussi impératif d'attirer les jeunes randonneurs occasionnels des vacances, sur les chemins homologués sécurisés de la région, en utilisant les outils numériques.

L'exposition des 70 ans du club, en juin dernier, était à nouveau présentée. Les adhé-

rents sont venus avec de quoi partager un bon moment convivial.

Salle n° 117, centre municipal des sports, 1, boulevard De-Lattre-de-Tassigny. Tramway « Palais des Sports ». Permanences, mercredi et vendredi, de 17 h et 18 h 30. Tél. 02.47.66.37.71. amitienature37.fr ou contact. amitie-nature-tours@orange.fr